



CHARVIEU-CHAVAGNEUX

**Utilisation des 9,5 millions
d'euros gagnés
dans l'aménagement du Petit-Prince**



POUR VOTRE INFO

S'agissant des travaux d'investissement, la Commune peut récupérer la TVA 2 ans plus tard. Tous les dossiers sont donc présentés avec leurs montants TTC puis avec les coûts résiduels HT.





Le mot du maire

Vous avez reçu, au mois de mai, les détails de l'aménagement foncier du Petit Prince qui a permis **de gagner plus de 9,5 millions** d'euros pour la Commune.

A la nécessité de créer la **continuité urbanistique** entre Charvieu le Haut et le Piarday, la Commune a su **conjuguer l'ingéniosité** nécessaire pour **valoriser l'opération**.

Une belle prouesse car cela représente plus de 2 fois le montant des ressources propres de la ville (en prenant en compte le Foncier Bâti et non Bâti, la Cotisation Foncière des

Entreprises, la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires...)

Cette **ressource exceptionnelle de gestion** nous a permis d'**offrir** aux habitants de nombreuses infrastructures, sans **aucun impact** sur **les impôts locaux**.

Une **belle satisfaction** de pouvoir offrir aux Charvieulands la **climatisation dans les écoles**, l'espace **polyvalent** et de **restauration scolaire** Pierre et Marie Curie, les **tableaux numériques** pour nos élémentaires, la **vidéo-protection**, ainsi que divers aménagements de **sécurité et de voirie**.

A cela s'ajoute le paiement de **la moitié du coût** de l'école maternelle **Jean de la Fontaine**, et l'impulsion de **lancement de la Maison Médicale** qui nous permettra d'accueillir, en plus des **activités paramédicales**, une dizaine de médecins généralistes **dans un futur proche**.

Enfin, s'ajouteront la **reprise** indispensable des **réseaux d'eau** de la rue Pierre de Coubertin ainsi que la création **deux terrains de Padel** près du collège et le **futur gymnase** du Piarday Petit-Prince, **payés d'avance par cette manne financière...**

Et quand tout cela aura été payé...

Il restera encore plus de 2,7 millions d'euros, sans que cela n'ait coûté un sou aux contribuables de notre ville !

Gérard Dézempte

Maire de Charvieu-Chavagneux
Conseiller départemental de l'Isère
Président de la Communauté de Communes
Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné



École Jean de la Fontaine



Située dans le quartier du Piarday Petit Prince, l'école Jean de La Fontaine a ouvert ses portes pour accueillir les enfants de ce secteur calme et attractif. Conçue pour répondre aux besoins inhérents à l'arrivée de jeunes enfants au Petit Prince, cette école moderne offre un cadre d'apprentissage confortable, sécurisé et adapté aux exigences pédagogiques actuelles.



1.542.977 €

- Montant TTC - **4.812.905,76 €**
- Montant HT - **4.010.754,80 €**
- Subvention Département - **450.000 €**
- Subvention Communauté de Communes **474.800 €**
- Coût pour la Commune **3.085.954,80 € dont 1.542.977 € (soit 50%) pris sur les 9,5 millions gagnés**

Écrans Numériques Interactifs



Dans le cadre de sa politique éducative et numérique, la commune a récemment équipé les écoles d'écrans numériques interactifs (ENI). Ces outils modernes remplacent progressivement les tableaux traditionnels et permettent de diversifier les méthodes

pédagogiques.

Connectés à un ordinateur, ces écrans permettent d'afficher des contenus multimédias, d'écrire ou de dessiner directement avec le doigt ou un stylet, et d'interagir avec les élèves de manière dynamique.

15.470 €

- Montant TTC - **128.284,51 €**
- Montant HT - **106.903,76 €**
- Subvention Département - **48.712 €**
- Subvention État - **42.720,80 €**
- Coût pour la Commune - **15.470,96 € pris en totalité sur les 9,5 millions gagnés**





M. le Maire et M. le Sous-Préfet de la Tour-du-Pin, en visite à l'espace Pierre et Marie Curie, remettant les dictionnaires aux CM2 de l'école Marcel Pagnol.



Espace Pierre et Marie Curie



Cet ensemble de bâtiments vient compléter les constructions diverses réalisées sur Chavagneux depuis 1986.

L'ensemble, composé d'un restaurant scolaire 161 m² et d'une salle polyvalente de 208 m², est prévu pour accueillir



les activités périscolaires et offrir aux enfants un lieu de restauration adapté. Le programme est complété par des sanitaires, un espace lave-mains et un office de réchauffage ainsi qu'un espace extérieur ombragé et protégé de la circulation. La superficie totale du bâtiment est de 595 m².

1.126.940 €

- Montant TTC - **2.284.390,8 €**
- Montant HT - **1.903.659 €**
- Subvention Département - **450.000 €**
- Subvention État - **326.719 €**
- Coût pour la Commune **1.126.940 € pris en totalité sur les 9,5 millions gagnés**

Face aux épisodes de fortes chaleurs de plus en plus fréquents, il est devenu essentiel d'adapter les bâtiments scolaires aux enjeux climatiques actuels.

Des systèmes de climatisation ont ainsi été installés dans les écoles de la Commune, permettant de rafraîchir les classes en été. Ces équipements, très coûteux, contribuent à garantir de bonnes conditions d'apprentissage toute l'année.

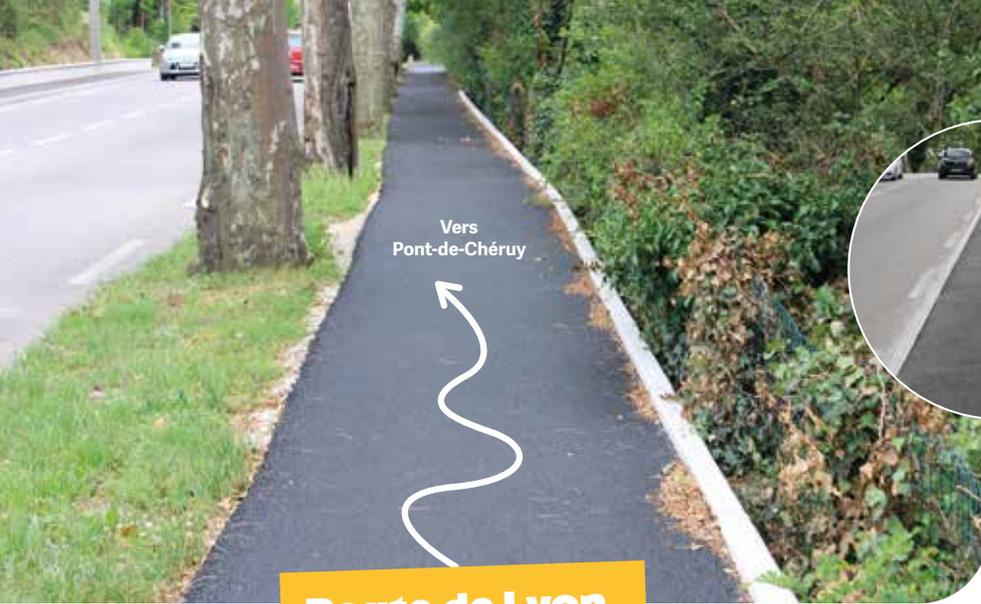
Climatisation des écoles



330.193 €

- Montant TTC - **396.231 €**
- Coût pour la Commune **330.193 € pris en totalité sur les 9,5 millions gagnés**





Route de Lyon



La commune a réalisé des travaux de sécurisation le long de la route de Lyon, un axe très fréquenté au quotidien. Cette intervention importante a permis de revoir l'aménagement de la voirie afin d'améliorer la sécurité des automobilistes, des cyclistes et des piétons.



- Reprise complète de la chaussée, pour un meilleur confort de circulation ;
- Création de trottoirs sécurisés pour permettre aux piétons, notamment les enfants et les personnes à mobilité réduite, de se déplacer sécurité.

195.833 €

- Montant TTC - **235.000 €**
- Coût pour la Commune **195.833,33 € pris en totalité sur les 9,5 millions gagnés**



Dans le cadre de sa politique de sécurité et de prévention, la commune a engagé le déploiement d'un réseau de vidéoprotection sur l'ensemble de son territoire.

Cette démarche vise à renforcer la tranquillité publique, à dissuader les actes de délinquance et à améliorer la réactivité des services en cas d'incident.

Pour centraliser et exploiter efficacement les images, la municipalité a également créé un Centre de Supervision Urbain (CSU), installé dans un bâtiment sécurisé.

70.863 €

- Montant TTC - **167.961,88 €**
- Montant HT - **139.968,23 €**
- Subvention Région - **69.105,16 €**
- Coût pour la Commune - **70.863,07 € pris en totalité sur les 9,5 millions gagnés**

Vidéoprotection



Maison Médicale : aide à l'implantation de médecins



Consciente des difficultés d'accès aux soins rencontrées dans de nombreux territoires, la commune a décidé d'agir concrètement en faveur de la présence médicale de proximité.

Un apport financier de 500 000 euros a été engagé afin de lancer l'opération et de permettre l'installation de médecins sur le territoire communal. L'espace santé accueille aujourd'hui la pharmacie Lacoste, cinq médecins généralistes et de nombreuses professions paramédicales. Une extension récente permettra l'installation de cinq

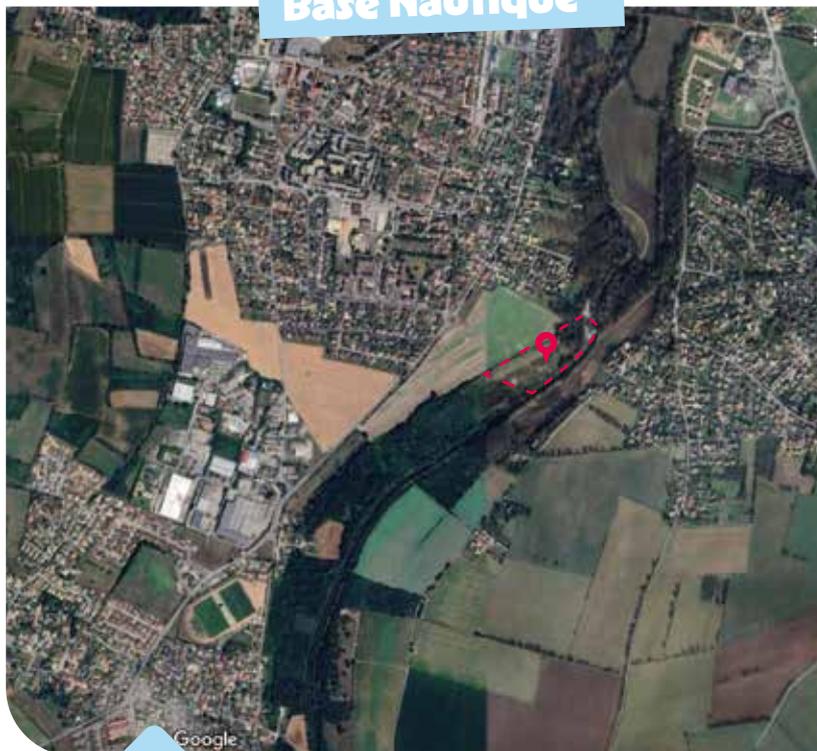
500.000 €

- Coût pour la Commune **500.000 € pris en totalité sur les 9,5 millions gagnés**



médecins supplémentaires. En outre, les travaux de construction du nouveau laboratoire d'analyses médicales devraient commencer sous peu.

Base Nautique



Pensée comme un véritable lieu de vie, cette future base proposera des activités sportives autour d'une étendue d'eau : paddle, école de voile, wakeboard... mais aussi espaces de détente et de promenade.

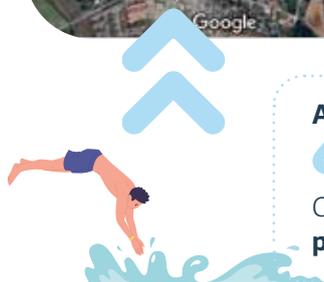
Le projet s'inscrit dans une démarche de développement durable et d'aménagement raisonné, en lien avec la préservation du milieu naturel. Il contribuera à renforcer l'attractivité du territoire, tant pour les habitants que pour les visiteurs, et offrira un cadre propice à la détente, au sport et à la convivialité. La perspective d'une zone intercommunale en aval, entre Charvieu-Chavagneux et Pont-de-Chéruy, orientée sur la découverte de la nature, est en gestation.

La commune travaille actuellement sur les études techniques et environnementales nécessaires, avec l'ambition de faire de cette base nautique un nouvel espace emblématique au cœur de la nature locale, à l'instar de notre Lac de Fréminville.

ACHAT DE TERRAINS

61.070 €

Coût pour la Commune - **61.070 € pris en totalité sur les 9,5 millions gagnés**





À venir!

Gymnase du Petit Prince



Ce futur équipement permettra d'accueillir les activités sportives scolaires, associatives et de loisirs, dans des conditions optimales. Il viendra renforcer l'offre existante sur la commune, tout en facilitant l'accès au sport pour les habitants du quartier et des environs.

**2.500.000 €
mis en réserve**

- Montant TTC estimé - **3.600.000 €**
- Coût estimé pour la Commune - **3.000.000 €**
dont 2.500.000 € (soit 83%)
issus des 9,5 millions gagnés.

À venir!

Les Terrains de Padel



Toujours dans une logique de diversification de ses équipements sportifs, la commune a décidé d'implanter deux pistes de padel sur son territoire.

En pleine expansion, ce sport dynamique et accessible séduit un public de plus en plus large, alliant plaisir du jeu, convivialité et activité physique. Les

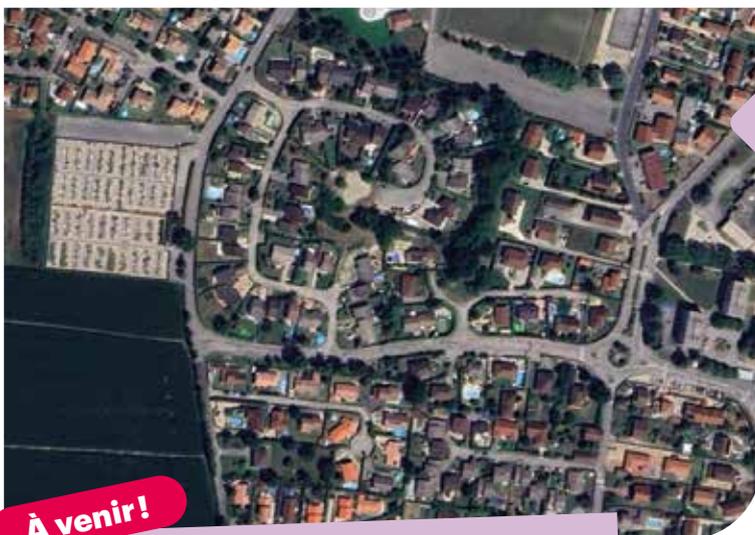
nouvelles installations permettront d'accueillir aussi bien les débutants que les joueurs confirmés, en pratique libre ou dans un cadre associatif.

Situées à proximité immédiate du collège, ces deux pistes viendront compléter l'offre existante, avec l'ambition de favoriser l'activité physique pour tous.

**300.000 €
mis en réserve**

- Montant TTC estimé - **360.000 €**
Coût estimé pour la Commune **300.000 €**
pris en totalité sur les 9,5 millions gagnés





À venir!

La rue Pierre de Coubertin

**200.000 €
mis en réserve**

- Montant TTC estimé **421.052,63 €**
- Coût estimé pour la Commune **350.877,19 € dont 200.000 € (soit 57%) issus des 9,5 millions gagnés**

Réalisés en 1975, soit il y a 50 ans, les canalisations d'eaux pluviales de la rue Pierre de Coubertin sont trop profondes. Ce défaut, préjudiciable lors des fortes pluies dues au réchauffement climatique, entraîne régulièrement des inondations.

Ainsi, les habitants voient leurs sous sols régulièrement envahis par les eaux.

Seule solution pour y remédier de manière durable : la commune va engager une reprise complète des réseaux d'assainissement. Ce chantier technique permettra de moderniser les installations existantes, de renforcer

la capacité d'évacuation des eaux pluviales et de sécuriser les raccordements.



**TRESORERIE
RESTANTE A
L'ISSUE DE
TOUTES CES
OPERATIONS :
2.709.154 Euros**



Mairie de Charvieu-Chavagneux

Tél. **04 72 46 19 80** - Contact: accueil@charvieu-chavagneux.fr

 www.charvieu-chavagneux.fr

 Ville de Charvieu-Chavagneux

 [ville_de_charvieu_chavagneux](https://www.instagram.com/ville_de_charvieu_chavagneux)